

Vrai Changement pour Montréal

ÉTATS FINANCIERS 31 décembre 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 à 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net non affecté	5
Bilan	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 11
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Liste des électeurs dont le total des contributions est de 50 \$ et plus	12
Emprunts et cautionnements	13
Somme recueillie à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique	14
Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies	15
Conciliation des reçus	16 à 17

MONTRÉAL

7333, Place des Roseaies, bureau 107, Montréal (Anjou) (Québec) H1M 2X6
TÉL. : 514-493-FISC (3472) • TÉLÉC. : 514-493-6442

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Vrai changement pour Montréal

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Vrai Changement pour Montréal (ci-après l' « organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquittés des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

(suite à la page suivante)

MONTRÉAL

7333, Place des Roseraies, bureau 107, Montréal (Anjou) (Québec) H1M 2X6
TÉL. : 514-493-FISC (3472) • TÉLÉC. : 514-493-6442

(suite de la page précédente)

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Philippe Célestin

Signé avec ConsignO Cloud (28/05/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

notarius

Philippe Célestin, CPA Auditeur, CA

Célestin CPA Inc.

Montréal, le 28 mai 2020

MONTRÉAL

7333, Place des Roseaies, bureau 107, Montréal (Anjou) (Québec) H1M 2X6
TÉL. : 514-493-FISC (3472) • TÉLÉC. : 514-493-6442

Vrai Changement pour Montréal
ÉTATS DES RÉSULTATS

Pour les exercices clos le 31 décembre	2019	2018
PRODUITS		
Contribution (note 3)	610 \$	1 100 \$
Autres revenus	175	32
Remboursement par la Ville de Montréal		
Allocation de dépenses aux partis politiques	11 068	9 261
Frais d'audit	5 752	5 589
Dépenses électorales	4 027	-
	<u>21 632 \$</u>	<u>15 983 \$</u>
CHARGES		
Honoraires professionnels	12 054 \$	13 509 \$
Transfert à l'agent officiel	5 753	-
Publicité & promotion	3 740	566
Frais de bureau et de secrétariat	251	63
Frais de déplacement	76	-
Intérêts et frais bancaire	201	229
Intérêts sur emprunt bancaire et prêt	129	779
Divers	54	26
Remboursement de dépenses électorales et revenus d'appariement surévalué	-	43 823
	<u>22 260 \$</u>	<u>58 994 \$</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(627) \$</u></u>	<u><u>(43 012) \$</u></u>

Vrai Changement pour Montréal
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

Pour les exercices clos le 31 décembre	2019	2018
Solde au début de l'exercice	656 \$	43 668 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(627)</u>	<u>(43 012)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>29 \$</u></u>	<u><u>656 \$</u></u>

Vrai Changement pour Montréal

BILAN

Au 31 décembre	2019	2018
ACTIFS — COURT TERME		
Encaisse	3 182 \$	2 143 \$
Créance à recevoir (note 4)	15 015	15 403
Taxes de vente à recevoir	1 532	853
	19 728 \$	18 399 \$
PASSIFS — COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	14 699 \$	14 742 \$
Prêts privés d'électeurs remboursables lors de l'encaissement du remboursement des dépenses par la Ville de Montréal, portant intérêt de 3 % par année.	5 000	3 000
	19 699 \$	17 742 \$
ACTIFS NETS		
Actif net non affecté	29	656
	19 728 \$	18 399 \$

LU ET APPROUVÉ,

Frantzy Charles

Signé avec ConsignO Cloud (28/05/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Représentant officiel

Justine McIntyre

Signé avec ConsignO Cloud (28/05/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Chef du parti

Vrai Changement pour Montréal
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos le 31 décembre	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(627) \$	(43 012) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(333)</u>	<u>82 784</u>
	<u>(961)</u>	<u>39 773</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement (remboursement) de prêts d'électeurs	<u>2 000</u>	<u>(39 900)</u>
Augmentation ou diminution de la trésorerie	1 039	(127)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 143</u>	<u>2 270</u>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>3 182 \$</u></u>	<u><u>2 143 \$</u></u>
La trésorerie et équivalent de trésorerie est composé de :		
Encaisse	<u><u>3 182 \$</u></u>	<u><u>2 143 \$</u></u>

Vrai Changement pour Montréal
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Vrai changement pour Montréal est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 4 septembre 2013.

2. PRINCIPES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du parti ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, le représentant officiel doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le représentant officiel possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des créances à recevoir.

Les passifs financiers se composent des créditeurs et des prêts privés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

Le parti comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Vrai Changement pour Montréal
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2019

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont le solde fluctue souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Constatation des produits

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente des billets d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le parti à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. CONTRIBUTIONS

	Argent		Biens et services	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
De 50 \$ et plus	6	550 \$	-	-
De moins de 50 \$	-	60	-	-
Total	6	610 \$	-	-
			2019	2018
De 50 \$ et plus — Argent, biens et services			550 \$	1 100 \$
De moins de 50 \$ — Argent, biens et services			60	-
			610 \$	1 100 \$

Vrai Changement pour Montréal
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2019

4. CRÉANCE À RECEVOIR	2019	2018
Remboursement par la Ville de Montréal		
Allocation de dépense	5 398 \$	1 303 \$
Frais d'audit	5 589	5 589
Dépenses électorales et revenus d'appariement	4 027	8 511
	15 015 \$	15 403 \$
	15 015 \$	15 403 \$
5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	5 979 \$	6 007 \$
Sommes excédentaires recueillies d'activités à caractère politique	8 565	8 565
Contribution à rembourser	100	100
Intérêts courus à payer	55	70
	14 699 \$	14 742 \$
	14 699 \$	14 742 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le parti est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. Le représentant officiel a déterminé que les actifs financiers qui l'exposent davantage au risque de crédit sont les remboursements par la municipalité, étant donné que le manquement de cette partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le parti.

Risque de taux d'intérêt

Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les prêts privés d'électeurs portent intérêt à taux fixe et expose donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Vrai Changement pour Montréal
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2019

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majorité des revenus du parti provient des allocations aux partis politiques autorisés et remboursements des dépenses électorales de la Ville de Montréal. Le bon fonctionnement du parti dépend de ces allocations.

Vrai Changement pour Montréal
Renseignements complémentaires
31 décembre 2019

Liste des électeurs dont le total des contributions est de 50 \$ et plus

Section 1

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	Reçu		
				Date	# reçu	Montant (\$)
Charles	Frantzy	[REDACTED]	[REDACTED]	02-12-2019	4986	100 \$
Mc Carty	Éric			01-12-2019	4987	100 \$
Mcintyre	Justine			03-12-2019	4988	100 \$
Emiel	Gregory			01-11-2019	4989	50 \$
Trottier	Roger			28-12-2019	72321	100 \$
Desjardins	Marc-Antoine			21-08-2019	57921	100 \$
				Total		550 \$

Vrai Changement pour Montréal
Renseignements complémentaires
31 décembre 2019

Emprunts et cautionnements

Section 2

Emprunts

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté durant l'exercice	Montant remboursé durant l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés durant l'exercice
McIntyre	Justine			3-02-2016	4%	3 000 \$	- \$	(3 000) \$	- \$	144,63
Desjardins	Marc-Antoine			20-08-2019	3%	- \$	5 000 \$	- \$	5 000 \$	-
Total						3 000 \$	5 000 \$	(3 000) \$	5 000 \$	145 \$

Cautionnements

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom	Prénom	Adresse de l'électeur	Code postal	Montant cautionné
Aucun cautionnement				

Vrai Changement pour Montréal
Renseignements complémentaires
31 décembre 2019

Somme recueillie à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique

Section 3

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	Sommes recueillies		Revenus accessoires
				Avec reçu de contribution	Sans reçus de contribution	
				-	-	-
				-	-	-
				-	-	-
			Total	- \$	- \$	- \$

Vrai Changement pour Montréal
Renseignements complémentaires
31 décembre 2019

Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Section 4

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	# Compte
Banque Nationale du Canada	660, rue de la Gauchetière Ouest, niveau A, Montréal, QC, H3B 4L2	24-866-20

Vrai Changement pour Montréal
Renseignements complémentaires
31 décembre 2019

Conciliation des reçus

Section 5

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

NOM DU PARTI : Vrai changement pour Montreal

Conciliation des reçus de contributions						
Section 5						
exercice terminé le 31 décembre 2019						
N ^{os} de série des reçus officiels (ventillés par livrets) De : À :	QUANTITÉ DE REÇUS					
	Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel (1)	Délivrés à des donateurs par un sollicitateur (1)	Abîmés ou annulés (détail ci-bas) (2)	Non utilisés et détenus à la fin de la période
4331-4340	4	0	0	0	0	4
4361-4370	10	0	0	0	0	10
4371-4380	10	0	0	0	0	10
4401-4410	7	0	0	0	0	7
4951-4960	10	0	0	0	0	10
4961-4970	6	0	0	0	0	6
4981-4990	5	0	5	0	0	0
4991-5000	10	0	0	0	0	10
57841-57850	10	0	0	0	0	10
57851-57860	7	0	0	0	0	7
57881-57890	10	0	0	0	0	10
57901-57910	7	0	0	0	0	7
57911-57920	10	0	0	0	0	10
57921-57930	10	0	0	2	0	8
57931-57940	10	0	0	0	0	10
57941-57950	10	0	0	0	0	10
57951-57960	10	0	0	0	0	10
57961-57970	5	0	0	0	0	5
57971-57980	9	0	0	0	0	9
57981-57990	10	0	0	0	0	10
58001-58010	3	0	0	0	0	3
58021-58030	10	0	0	0	0	10
72251-72260	3	0	0	0	0	3
72261-72270	7	0	0	0	0	7
72271-72280	10	0	0	0	0	10
72281-72290	9	0	0	0	0	9
72291-72300	10	0	0	0	0	10
72301-72310	10	0	0	0	0	10
72311-72320	10	0	0	0	0	10
72321-72330	10	0	2	0	0	8
72061-72070	10	0	0	0	0	10
72071-72080	10	0	0	0	0	10
72081-72090	10	0	0	0	0	10
72091-72100	10	0	0	0	0	10
72101-72110	10	0	0	0	0	10
72111-72120	10	0	0	0	0	10
72121-72130	10	0	0	0	0	10
72131-72140	10	0	0	0	0	10
72141-72150	10	0	0	0	0	10
Total	342	0	7	2	0	333

Conciliation des reçus

Section 5

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Numéros de série des reçus abîmés ou annulés

N^{os} 4314-4316-4319

REMARQUES 1 ET 2

- | | |
|---|--|
| 1 | Le reçu officiel ne peut être délivré qu'à un électeur de la municipalité qui a fait lui-même une contribution à même ses propres biens. Sur demande, remettre au trésorier ou au DGE toutes les copies 2 des reçus délivrés en même temps que le présent rapport. |
| 2 | Les reçus abîmés ou annulés doivent être retournés au trésorier ou au DGE ou sinon, fournir les détails et les motifs des reçus non retournés. |